

ministère
éducation
nationale



Innover-Expérimenter

Regards sur...

Nouveaux venus dans le panorama de l'innovation en 2006-2007

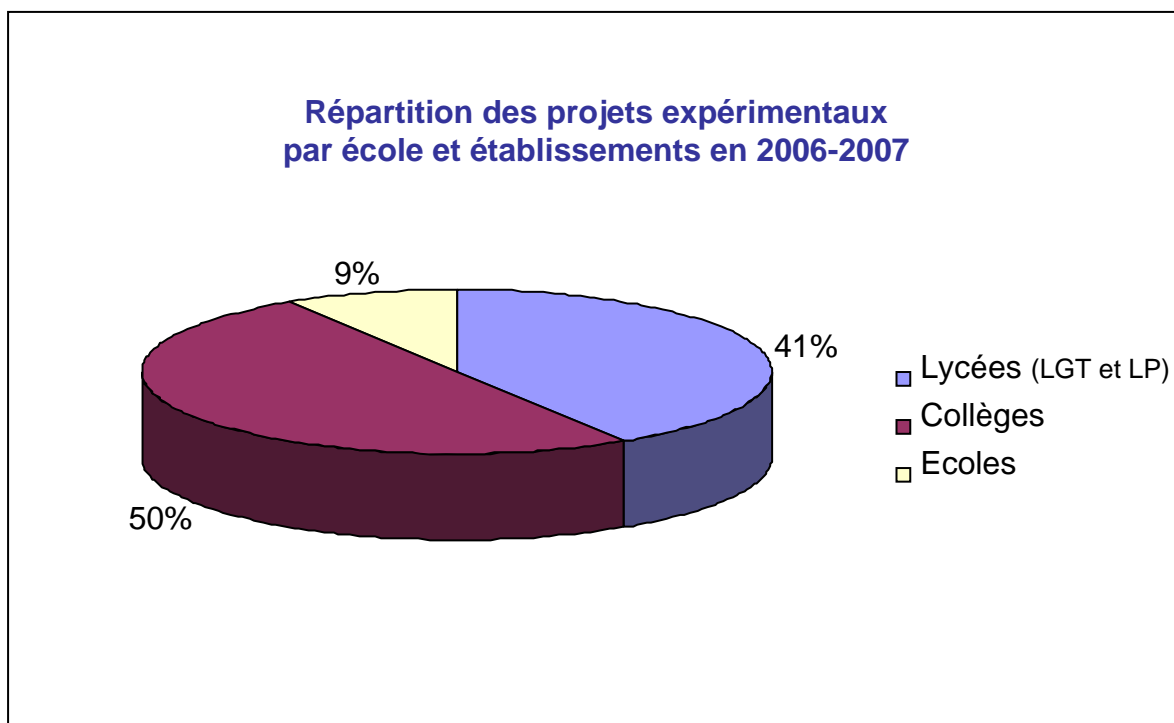
- *Les expérimentations pédagogiques
créées au titre de
l'article 34 de la loi d'orientation -*

30 janvier 2008

**NOUVEAUX VENUS DANS LE PANORAMA
DE L'INNOVATION EN 2006-2007 :**

**LES EXPÉRIMENTATIONS PÉDAGOGIQUES
CRÉÉES AU TITRE DE L'ARTICLE 34 DE LA LOI D'ORIENTATION**

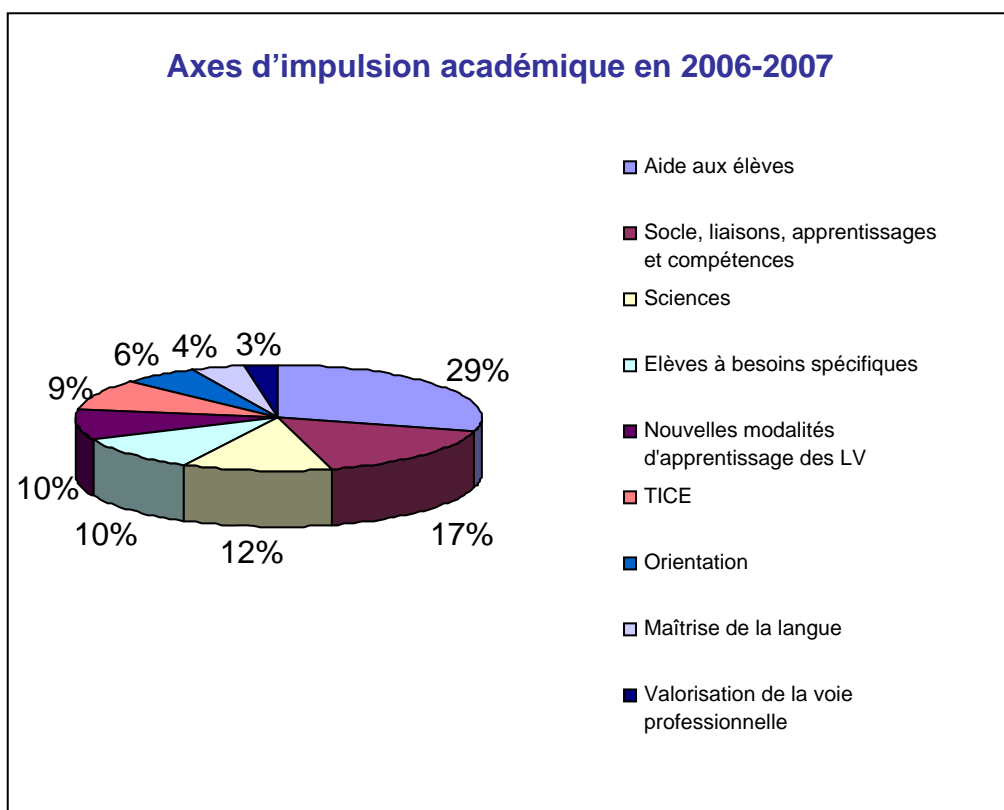
1 – Où sont développés les projets expérimentaux ?



L'analyse des projets expérimentaux en fonction du type d'établissement fait apparaître deux points :

- les équipes de collège sont les plus inventives ;
- les écoles n'ont pas encore pris toute leur place dans cette démarche.

2 – Les champs recouverts par les expérimentations à la lecture des projets académiques



Des orientations, on le voit, équilibrées entre **pilotage pédagogique** et **prise en compte des difficultés des équipes au quotidien** :

Le pilotage pédagogique de l'académie

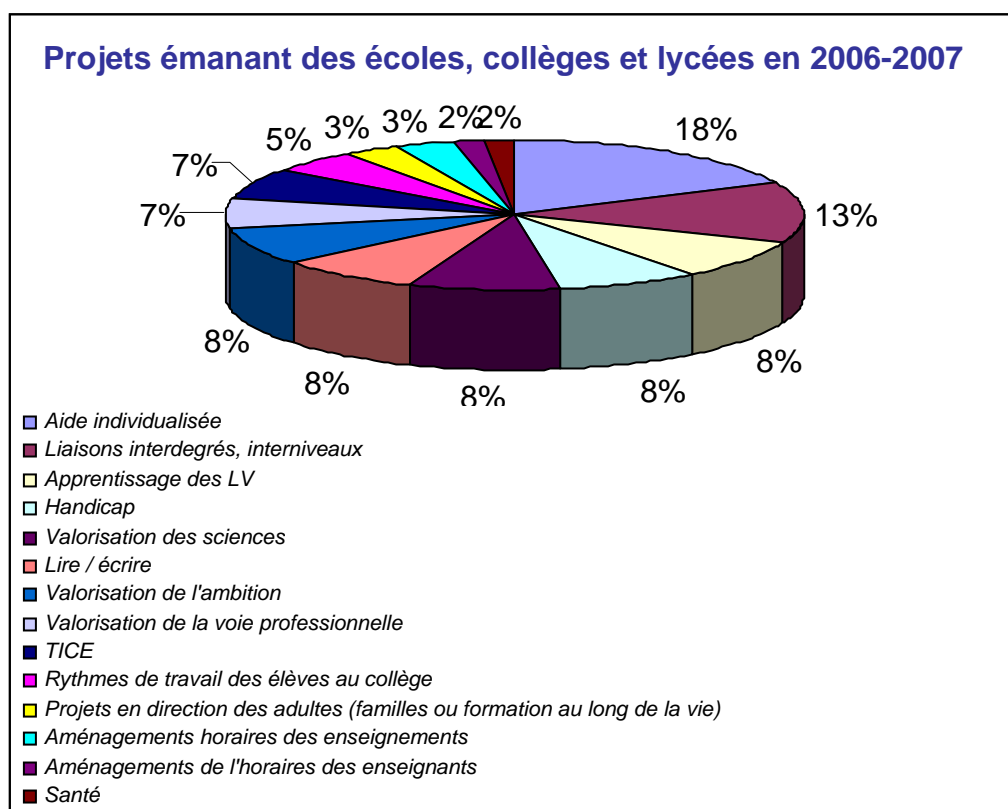
- Des projets d'envergure nationale déployés au niveau académique et fortement accompagnés par les corps d'encadrement : les expérimentations *d'Enseignement intégré de sciences et de technologie* (EIST), les nouveaux modes d'apprentissage des langues vivantes sont développés au plan local mais **suivis par les corps d'encadrement nationaux** et territoriaux, voire par l'Académie des sciences pour le premier ;
- Une ligne directrice forte donnée par la **circulaire de rentrée** : la maîtrise de la lecture, la prise en compte des élèves à besoins spécifiques, l'égalité des chances, l'aide individualisée aux élèves les plus en difficulté, la valorisation de la voie professionnelle sont les axes forts de la politique éducative à mettre en œuvre.

La primauté donnée à l'accompagnement des équipes de terrain

- La part prépondérante de *l'aide individualisée*, rubrique à laquelle il ne serait pas illégitime de joindre celle du *lire/écrire* — souvent consacrée à la prévention de l'illettrisme ou à la remédiation des difficultés de maîtrise de la langue sous cet intitulé général — témoignent du vif besoin de solutions et de pratiques nouvelles expérimentées en ce domaine.

- Les rubriques *valorisation de la voie professionnelle* et *orientation* sont également souvent contiguës dans les descriptifs fournis, parfois explicitement liées à la recherche de solutions d'insertion et toujours reliées aux difficultés locales, problématiques de bassin ou de populations spécifiques. Certaines académies mettent en avant cette préoccupation plus que d'autres.

3 – Les champs recouverts par les expérimentations à la lecture des projets montés à l'initiative des écoles et des établissements



On remarque quatre types de projets :

► Des projets qui accompagnent par une démarche innovante la mise en œuvre de textes réglementaires ou d'impulsion nationale :

- *TICE* : inscription du B2i dans le socle commun des connaissances et des compétences (aménagement de l'espace, modules interdisciplinaires..);
- *apprentissage des langues vivantes* (groupes interniveaux, aménagement de l'espace et du temps);
- *promotion des sciences* : expérimentation de l'enseignement intégré de sciences et technologie au collège.

► Des projets qui déclinent les grands axes des priorités académiques :

- *valorisation de la voie professionnelle*,
- *prise en charge intégrée du handicap*,
- *orientation*

- *valorisation des filières scientifiques.*

► **Mais essentiellement des projets qui donnent écho aux difficultés rencontrées par les enseignants :**

- *liaisons inter-degrés, inter-cycles* : on notera la part importante de cette rubrique, préoccupation directe des équipes de terrain en somme ;
- *rythmes de travail* des élèves et recherche d'un *aménagement des horaires* ;
- nombreuses références à la motivation des élèves, au décrochage et au problème spécifique des SEGPA dans le descriptif des actions sous l'intitulé *aide individualisée* ;
- traitement de difficultés spécifiques sous la rubrique *santé* par exemple (prise en charge de l'obésité dans un établissement).

Sous ces items, c'est néanmoins le collège et, à moindre titre, le premier degré qui sont quasi exclusivement concernés.

► **Une part néanmoins réservée à l'ambition :**

- ambition de l'orientation essentiellement (partenariats avec des classes préparatoires ou des institutions prestigieuses en lycée, mais aussi création d'options de haut niveau, comme par exemple ce collège de l'académie de Créteil qui travaille en partenariat avec le centre national d'Archéologie).